

**COMTE RENDU**  
**de la réunion du Conseil Municipal de la commune**  
**de Saint-Léon**  
**Séance du 20 mars 2009 à 21 h**  
*(Article L. 7 et R 121-9 du Code des Communes)*

L'an deux mille neuf, le 20 mars à 21h, le conseil municipal de la commune de Saint-Léon s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, salle du Conseil Municipal en Mairie, sur convocation régulière, sous la présidence de Mr LANDET Jean-Claude, maire de la commune.

**Date de la convocation** : 11/03//2009.

**Nombre de membres en exercice** : 15

**Membres présents à la séance** :

LANDET JC, PEZ André, POUNT-BISET Pierre, CAZAUX Gilbert, DERS Jean Jacques, DUBAC Gérard, CASES Françoise, GONCALVES Michel, SIMON Béatrice, MAZAS Christian, GERS Henri, BOULANGER Jocelyne, COLLAO Héléne, ESCACH Magali, COMBELLES Sylvie.

**Secrétaire de séance** : Mme ESCACH Magali

Monsieur le Maire ouvre la séance et met à l'approbation de l'assemblée le compte rendu de la séance du 09/12/2008

*Le CR du 9/12/2008 est approuvé à l'unanimité.*

**1/ Personnel communal :**

✓ Titularisation de Monsieur BARES Christopher au poste d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe. Cet agent a été nommé AT 2<sup>ème</sup> classe le 01/01/2008.

*Abstentions : CASES Françoise, GONCALVES Michel.*

*Cette délibération est adoptée*

✓ Création d'un Contrat d'Adaptation à l'Emploi

Monsieur GLEYSSES Yoann demande à bénéficier dans notre collectivité d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi.

*Cette délibération est reportée après le vote du budget*

41-25<sup>1</sup>399

✓ Remplacement de Mademoiselle MAZAS Gilda durant son congé maternité.  
Cet agent occupant un poste d'ATSEM à l'école maternelle doit être remplacé soit par le biais d'un Contrat à Durée Déterminée soit par le biais du service remplacement du CDG 31.

*Service de remplacement du CDG 31 auquel la commune adhère : cette délibération est adoptée à l'unanimité.*

✓ Consultation du CDG 31 pour l'assurance statutaire du personnel communal. Le contrat, groupe arrivant à échéance le 31/12/2009, le CDG31 demande l'autorisation à la commune d'organiser une consultation pour le choix d'une compagnie d'assurance couvrant les risques statutaires relatifs au personnel communal : maladie, incapacité imputable ou non au service, maternité, décès

*Cette délibération est adoptée à l'unanimité*

### 2/ Emprunt de 500 000 € groupe scolaire :

Afin de financer une partie du remboursement de l'emprunt de 995 000 € contracté auprès de DEXIA pour une durée de 3 ans, il est proposé de contracter un emprunt de 500 000 € auprès de la Caisse d'Epargne de Midi Pyrénées, pour une durée de 20 ans, aux taux de 4.86 %, avec un déblocage des fonds le 01/04/2009 et une annuité de 39 670.41 €.

*Pour : BOULANGER Jocelyne, COLLAO Hélène, SIMON Béatrice, GERS Henri, POUNT BISET Pierre, DERS Jean Jacques, CAZAUX Gilbert, PEZ Andrée, COMBELLES Sylvie*

*Contre : GONCALVES Michel, DUBAC Gérard,*

*Abstentions : MAZAS Christian, CASES Françoise*

*Cette délibération est adoptée*

### 3/ Voirie :

Autorisation de passage MONFRAIX / DA COSTA.

Maître SOUYRIS, notaire à Nailloux, demande à la commune de consentir une servitude de passage à titre gratuit, sur la parcelle communale D 189 (parking du cimetière de Caussidières) au profit des parcelles D 728 appartenant à la famille MONFRAIX et D 729 appartenant à Monsieur DA COSTA Geoffrey.

*Cette délibération est adoptée à l'unanimité*

#### 4/ Travaux :

Devis de la société LAPASSADE pour la réparation du carillon de Caussidières.  
Un des moteurs du carillon de Caussidières étant hors service, la Société LAPASSADE propose son rebobinage pour un montant total TTC de 586.97 €

*Cette délibération est ajournée (c° Travaux)*

#### 5/ Assainissement :

Le laboratoire départemental de l'eau propose l'assistance technique du SATESE pour la réalisation du bilan réglementaire biennuel des stations d'épuration de la commune, pour un montant de 607.46 € HT par station.

*Cette délibération est ajournée (c° Travaux)*

#### 6/ Urbanisme :

Le Conseil Municipal doit donner un avis sur le projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Auragne, et décider si elle désire être associée à l'élaboration de ce document.

*Cette délibération est ajournée (c° Urbanisme)*

#### 7/ Questions diverses :

✓ Mme ESPINASSE de la Chambre d'agriculture, fait une proposition de cahier des charges pour effectuer un diagnostic agricole communal à intégrer dans le PLU pour un coût de 500 euros HT / jour (pour un devis de 4 ou 5 jours) + un volet environnemental.

*Accord des membres du conseil afin de demander à la chambre d'agriculture d'établir un cahier des charges*

✓ Mr MAZAS propose l'élaboration d'une charte de Bon Voisinage « Agriculteurs / Mairie / Nouveaux habitants »

*Proposition retenue, à suivre.*

#### Compte rendu oral des responsables des commissions communales :

→ Mme COMBELLES / C° PLU : propose la réalisation d'un questionnaire à diffuser à la population afin d'associer celle-ci à l'élaboration du PLU

→ Mme SIMON / C° ECOLE : évoque la grève du 19/03/2009 ; indique que la semaine de 4 jours avec soutien scolaire le mercredi matin a été adopté en conseil d'école ; demande, en concertation avec l'équipe enseignante, une délibération afin de demander et d'appuyer le maintien et la continuité de l'équipe enseignante actuelle (2 prof. ne sont pas titulaires de leur poste) *cette délibération est à porter au prochain conseil.*

→ Mrs GONCALVEZ & CAZAUX / C° Travaux :

\*clim école (sujet reporté à la prochaine commission) ,

\* travaux complémentaires préfabriqué : absence de permis de construire – fondations du préfabriqué – aménagements préfa. (cloisons, sanitaires, fenêtres) : pour un montant de 28 000euros, d'autres devis seront demandés,

\* réfection de l'allée du cimetière de St Léon avec préalablement la réalisation d'un collecteur d'EP

Le Secrétaire de séance,



Magali ESCACH

Le Maire,



Jean-Claude LANDET